

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
COMITE SYNDICAL DU 4 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LE GOFF Francis.

Etaient présents : M. BOYÉ Willy, M. LE GOFF Francis, M. MOREAU Christian, Mme PLANCHON Denise

Procurations :

Etai(ent) absent(s) : M. BOURDEAUX Patrick, Mme BRIOT Julie, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. DURAND Sylvain, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. JACQUES Bernard, M. JOUIN Dominique, M. LAVENANT David, M. LEMAITRE Patrick, M. LEMOINE Jérôme, Mme LEROY Martine, Mme LOBSTEIN Annie, M. RECOUSSINES Michel, M. ROBERT Yann, M. THEVIN Damien, M. TUFFIER Sébastien, M. VOISIN Arnaud, M. WILLEMOT Georges

Etai(ent) excusé(s) : M. DUCROCQ Jean, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. PHILIPPE Claude, Mme VENANT Annick

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme PLANCHON Denise

La séance est ouverte par le Président du SIARNC à 18h00.

Il est rappelé que la séance du comité syndical fait suite à celle du 28 septembre 2023 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum. Conformément aux dispositions à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivité Territoriales le présent comité syndical délibère sans condition de quorum.

Approbation du procès-verbal du comité syndical du jeudi 5 juillet 2023.

ORDRE DU JOUR

- 1. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) 2022**
- 2. POINTS DIVERS : CONTRAT GROUPE ASSURANCE IARD DU CIG 2024-2027**
- 3. POINTS DIVERS : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA COMMUNE DE SAINT-REMY-L'HONORE**
- 4. POINTS DIVERS : REMISE EN PEINTURE DES OUVRAGES DES STATIONS D'EPURATION DES MESNULS ET PRESENTATION D'UN CONTROLE DE CONFORMITE**

1. PRESENTATION DU RAPPORT 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS)

Comme chaque année, le SIARNC présente en comité syndical le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'année précédente en vue de son approbation. Seuls les chiffres clés du rapport sont présentés, le RPQS dans sa globalité sera mis en ligne sur le site internet du SIARNC et diffusé aux communes.

Le rapport sera transmis aux communes pour une présentation en Conseil Municipal avant la fin de l'année 2023.

Il est proposé :

- de prendre acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement 2022, qui sera envoyé en un exemplaire au Maire de chaque commune, pour être présenté en Conseil Municipal avant le 31 décembre de l'année 2023.
- de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr.
- de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Vote à l'unanimité

2. POINTS DIVERS : CONTRAT GROUPE ASSURANCE IARD DU CIG 2024-2027

Par sa délibération 2022-1215-13 du 15/12/22 le SIARNC a adhéré au groupement de commandes pour les assurances IARD (Incendies, Accidents et Risques Divers) pour la période 2024-2027 pour couvrir les risques suivants :

- Dommages aux biens,
- Responsabilité civile,
- Protection juridique et protection fonctionnelle.
- Automobile

Le centre de gestion a réalisé un marché public d'assurance et présenté les résultats de ce dernier aux collectivités adhérentes le 21 septembre 2023.

Au vu des éléments présentés, un retour sera fait au Comité Syndical sur le choix d'adhérer ou non au marché proposé par le CIG

3. POINTS DIVERS : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA COMMUNE DE SAINT REMY L'HONORE

Des travaux de réhabilitation de réseaux d'Eaux Usées (EU) et d'Eaux Pluviales (EP) sont à prévoir Allée de la pépinière à Saint-Rémy-l'Honoré conjointement avec la commune.

Préalablement à la réalisation des travaux, une mission de maîtrise d'œuvre est à lancer du fait des contraintes suivantes :

- Présence d'amiante
- Passage de la rivière (le Guyon)
- Présence de la nappe
- Canalisations en servitude

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, le SIARNC souhaite proposer une convention de maîtrise d'ouvrage à la commune de Saint-Rémy-l'Honoré, à valider avec la commune.

4. POINTS DIVERS

A- PEINTURE SUR LES STATIONS D'EPURATION DES MESNULS

B- PRESENTATION DE LA REALISATION D'UN CONTROLE DE CONFORMITE

ANNEXE A LA NOTE DE SYNTHÈSE DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

LISTE DES DECISIONS

Pas de nouvelle décision prise par le Président du SIARNC depuis le comité syndical du 5 juillet dernier.

Il est rappelé la date du prochain comité syndical :

- Jeudi 14 décembre à 18h00

La séance est levée.



Le Président

Francis LE GOFF

A stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

